

1001 Crèches SARL

Etats financiers au 31/12/2023

60 AVENUE DE L'EUROPE 92270 BOIS-COLOMBES

52114092100037

1
Copie certifiée
correcte
par le gérant

Sommaire

Bilan Actif.....	3
Bilan Passif.....	4
Compte de résultat (en liste)	5
Compte de résultat (suite).....	6
ANNEXE.....	7
Règles et méthodes comptables	8
Faits marquants de l'exercice	11
Evénements post clôture.....	11
Immobilisations.....	12
Amortissements.....	13
Provisions.....	14
Créances et dettes	15
Produits à recevoir	16
Charges à payer.....	17
Composition du capital social.....	18
Variation des capitaux propres.....	19
Charges exceptionnelles.....	20
Produits exceptionnels	21
Charges et produits financiers	22
Ventilation de l'IS.....	23
Engagements financiers données.....	24
Engagements financiers reçus.....	25
Dettes garanties par des suretés réelles	26
Effectif moyen.....	27
Identité des sociétés mères consolidant les comptes.....	28
Filiales et participations	29
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan.....	30

Bilan Actif

1001 Crèches SARL

2023

BILAN ACTIF

	2023			2022
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	4 701 084,81	4 487 825,95	213 258,86	318 163,91
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	24 450,00		24 450,00	24 450,00
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>4 725 534,81</i>	<i>4 487 825,95</i>	<i>237 708,86</i>	<i>342 613,91</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	192 946,40	184 004,65	8 941,75	17 969,27
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>192 946,40</i>	<i>184 004,65</i>	<i>8 941,75</i>	<i>17 969,27</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations	1 165 794,00		1 165 794,00	1 088 804,50
Autres titres immobilisés	826 577,82	799 374,42	27 203,40	33 201,41
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 281,88		21 281,88	4 982,58
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>2 013 653,70</i>	<i>799 374,42</i>	<i>1 214 279,28</i>	<i>1 126 988,49</i>
ACTIF IMMOBILISE	6 932 134,91	5 471 205,02	1 460 929,89	1 487 571,67
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	14 344 223,08	258 782,36	14 085 440,72	7 107 178,10
Autres créances	17 973 431,49	105 787,95	17 867 643,54	5 486 996,64
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>32 317 654,57</i>	<i>364 570,31</i>	<i>31 953 084,26</i>	<i>12 594 174,74</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	71 731,26		71 731,26	82 738,43
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>71 731,26</i>		<i>71 731,26</i>	<i>82 738,43</i>
Charges constatées d'avance	1 300 925,10		1 300 925,10	1 599 453,22
ACTIF CIRCULANT	33 690 310,93	364 570,31	33 325 740,62	14 276 366,39
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	40 622 445,84	5 835 775,33	34 786 670,51	15 763 938,06

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

© Invoke - Tableau annexé

Bilan Passif

1001 Crèches SARL

2023

BILAN PASSIF

	2023	2022
Capital social ou individuel Dont versé :	10 000,00	10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000,00	1 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	94 852,87	44 129,87
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 308 842,89	50 723,00
<i>Total situation nette</i>	<i>2 414 695,76</i>	<i>105 852,87</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 414 695,76	105 852,87
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 203,19	1 203,19
Emprunts et dettes financières divers	20 360 600,68	60 388,10
<i>Total dettes financières</i>	<i>20 361 803,87</i>	<i>61 591,29</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	22 666,66	22 666,66
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 191 624,76	8 770 138,47
Dettes fiscales et sociales	2 248 898,74	2 223 055,84
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>9 463 190,16</i>	<i>11 015 860,97</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	179 966,32	2 421 226,79
<i>Total dettes diverses</i>	<i>179 966,32</i>	<i>2 421 226,79</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	2 367 014,40	2 159 406,14
DETTES	32 371 974,75	15 658 085,19
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	34 786 670,51	15 763 938,06

Compte de résultat (en liste)

1001 Crèches SARL

2023

COMPTE DE RESULTAT

	2023			2022
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	11 054 517,80		11 054 517,80	(19 132 705,98)
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	11 054 517,80		11 054 517,80	(19 132 705,98)
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			208 267,77	296 402,07
Autres produits (1) (11)			5,87	104 063,11
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			11 262 791,44	(18 732 240,80)
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			4 991 273,87	(23 802 202,28)
<i>Total charges externes</i>			4 991 273,87	(23 802 202,28)
Impôts, taxes et versements assimilés			245 143,05	39 260,84
Charges de personnel				
Salaires et traitements			1 788 731,84	2 230 923,64
Charges sociales (10)			780 384,24	1 082 255,44
<i>Total charges de personnel</i>			2 569 116,08	3 313 179,08
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			338 386,49	250 363,27
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				288 259,77
Dotations aux provisions pour risques et charges			34 328,44	
<i>Total dotations d'exploitation</i>			372 714,93	538 623,04
Autres charges (12)			42,90	10 485,59
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			8 178 290,83	(19 900 653,73)
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 084 500,61	1 168 412,93
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)			215 996,68	75 929,43
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			3,75	2,10
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			216 000,43	75 931,53
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				760 175,00
Intérêts et charges assimilées (6)			247 450,05	412 454,84
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			247 450,05	1 172 629,84
RESULTAT FINANCIER			(31 449,62)	(1 096 698,31)
RESULTAT COURANT			3 053 050,99	71 714,62

© Invoice - Tableau annexé

Compte de résultat (suite)

1001 Crèches SARL

2023

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2023	2022
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	76,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	76,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(76,00)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	744 132,10	20 991,62
TOTAL DES PRODUITS	11 478 791,87	(18 656 309,27)
TOTAL DES CHARGES	9 169 948,98	(18 707 032,27)
BENEFICE ou PERTE	2 308 842,89	50 723,00

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont crédit-bail mobilier

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées 5 887 530,25

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées 487 158,13

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges 5 545,99

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- intangibilité du bilan d'ouverture
- image fidèle
- régularité et sincérité
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 modifié par les règlements ANC n°2015-06, n°2016-07 et n°2018-01.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles portées à l'actif du bilan sont composées de :

- Droits au bail et fonds de commerce acquis à titres onéreux,
- Logiciels et sites internet,
- Malis techniques dégagés lors de fusions et Transmissions Universelles de Patrimoine.

Les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties à l'exception des logiciels et sites internet amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée entre 1 et 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests de dépréciation. Une provision est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité calculée est inférieure à la valeur comptable.

En ce qui concerne les malis techniques, la valeur d'utilité est déterminée en prenant en compte un multiple d'Excédent Brut d'Exploitation.

La société active une partie de ses heures de travail des collaborateurs en immobilisation incorporelles et Recherche et Développement. Ces dernières sont valorisées sur la base du taux horaire des collaborateurs concernés et en fonction du temps passé sur les projets.

Immobilisations corporelles

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les immobilisations corporelles sont ventilées en fonction des actifs par composant.
- Les durées d'amortissement par composant sont les suivantes :
- Installations générales, structures, gros œuvres et aménagements : 5 à 10 ans
- Matériels et mobiliers de crèches : 3 à 5 ans
- Mobiliers de jardins et de bureau : 5 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières portées à l'actif du bilan sont principalement constituées de :

- Titres de participation
- Créances rattachées à des participations
- Dépôts et cautionnements

La valeur brute des titres de participation figurant au bilan correspond à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont incorporés dans le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité des participations est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

Les coûts d'acquisition des titres sont amortis fiscalement sur 5 ans, donnant lieu à la comptabilisation d'amortissements dérogatoires.

La valeur d'utilité est appréciée, au regard des opérations capitalistiques récentes réalisées en tenant compte des flux de trésorerie futurs ou d'un multiple d'EBE et augmentés de la position de trésorerie nette. Le multiple retenu est celui pratiqué lors d'opérations d'acquisitions similaires récentes.

Les créances rattachées à des participations figurant au bilan sont constituées de prêts inter-compagnies.

Créances clients et autres créances

Les créances clients et comptes rattachés sont valorisés à leur valeur nominale. En fonction des difficultés de recouvrement anticipées, une provision pour dépréciation, à hauteur du risque encouru est constituée pour chacune d'elles.

Provision pour risque et charge

Une provision pour risque et charge, est comptabilisée si le risque ou l'obligation existe à la date de clôture et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Subventions d'investissement

Les subventions publiques accordées à la société pour l'acquisition d'immobilisations sont amorties sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue de l'actif.

Prestations de services

La société 1001 CRECHES SARL a pour activité le placement d'enfants dans ses crèches partenaires. Les prestations de services consistent à refacturer aux entreprises et gestionnaires de crèches la réservation des berceaux dans les crèches de son réseau.

Le revenu des prestations de services est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations de garde.

Intégration fiscale

La société EVANCIA SAS a opté pour le régime d'intégration fiscale des groupes de sociétés (article 223 A à Q du Code Général des impôts).

Les règles de comptabilisation de l'impôt sur les sociétés retenues sont les suivantes :

- Les filiales enregistrent la charge d'impôt pour ensuite le remonter à la société
- La société mère par le biais d'interco enregistre les créances ou dettes d'impôts comptabilisées par les filiales
- Les crédits d'impôt restituables même dans le cas où la société est déficitaire sont enregistrés dans la société concernée, qu'elle soit bénéficiaire ou déficitaire

Ces règles de comptabilisation correspondant à la position retenue par l'Administration Fiscale dans son instruction du 23 juillet 1992.

Résultat financier

Il est composé essentiellement des produits liés aux intérêts sur comptes courants d'associés et de charges d'intérêts liées aux emprunts entre les sociétés du Groupe Babilou.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est reconnu lors de la réalisation de la prestation.

Evaluation de l'engagement pour l'indemnité de départ à la retraite

La provision pour indemnité de départ à la retraite a fait l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs actuariels intègrent des hypothèses démographiques et financières définies en considérant leur contexte macro-économique local et les données suivantes :

Catégorie	Age de départ	Progression de salaire	Rotation du personnel	Taux de charges sociales	Convention collective
Cadre	65 ans	1,00%	14,40% dégressif	51,00%	Services à la personne
Non-cadre	65 ans	0,50%	40% dégressif	27,00%	Services à la personne

Il est précisé que le taux d'actualisation retenu est de 3,26%.

Faits marquants de l'exercice

Néant.

Evénements post clôture

Néant.

Immobilisations

1001 Crèches SARL

2023

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2023	Augmentations	
		Réévaluations courant 2023	Acquisitions courant 2023
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 725 534,81		
Total immobilisations incorporelles	4 725 534,81		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers	33 772,78		
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique	159 173,62		
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles	192 946,40		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	1 088 804,50		76 989,50
Autres titres immobilisés	793 376,41		33 201,41
Prêts et autres immobilisations financières	44 182,00		
Total immobilisations financières	1 926 362,91		110 190,91
TOTAL GENERAL	6 844 844,12		110 190,91

	Diminutions		Valeur brute fin 2023	Valeur d'origine
	Virements courant 2023	Cessions courant 2023		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			4 725 534,81	
Total immobilisations incorporelles			4 725 534,81	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers			33 772,78	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			159 173,62	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles			192 946,40	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			1 165 794,00	
Autres titres immobilisés			826 577,82	
Prêts et autres immobilisations financières	22 900,12		21 281,88	
Total immobilisations financières	22 900,12		2 013 653,70	
TOTAL GENERAL	22 900,12		6 932 134,91	

Amortissements

1001 Crèches SARL

2023

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2023	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 382 920,90	104 905,05		4 487 825,95
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	4 382 920,90	104 905,05		4 487 825,95
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	26 055,87	2 867,44		28 923,31
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	148 921,26	6 160,08		155 081,34
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	174 977,13	9 027,52		184 004,65
TOTAL GENERAL	4 557 898,03	113 932,57		4 671 830,60

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2023	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2023
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

© Invoke - Tableau annexé

Provisions

1001 Crèches SARL

2023

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2023	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2023
			Utilisées au cours de l'ex.	Non Utilisées au cours de l'ex.	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières	799 374,42					799 374,42
<i>Sous total sur immobilisations</i>	799 374,42					799 374,42
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	202 721,78	258 782,36			202 721,78	258 782,36
Autres provisions dépréciations	105 787,95					105 787,95
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 107 884,15	258 782,36			202 721,78	1 163 944,73
TOTAL GENERAL	1 107 884,15	258 782,36			202 721,78	1 163 944,73
Dont dotations et reprises d'exploitation		34 328,44				
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

© Invoice - Tableau annexé

Créances et dettes

1001 Crèches SARL

2023

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	1 165 794,00	1 165 794,00		1 088 804,50
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	21 281,88	21 281,88		44 182,00
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>1 187 075,88</i>	<i>1 187 075,88</i>		<i>1 132 986,50</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	61 050,56	61 050,56		242 545,87
Autres créances clients	14 283 172,52	14 283 172,52		7 067 354,01
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	4 360,46	4 360,46		4 360,46
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 983,18	15 983,18		2 007,00
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	924 691,24	924 691,24		1 257 883,10
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	44 254,55	44 254,55		193 407,77
Groupe et associés (2)	16 714 204,21	16 714 204,21		3 969 939,35
Débiteurs divers	269 937,85	269 937,85		166 615,75
<i>Total actif circulant</i>	<i>32 317 654,57</i>	<i>32 317 654,57</i>		<i>12 904 113,31</i>
Charges constatées d'avance	1 300 925,10	1 300 925,10		1 599 453,22
TOTAL DES CREANCES	34 805 655,55	34 805 655,55		15 636 553,03
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
- à un an maximum	1 203,19	1 203,19			1 203,19
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1)	56 538,10	56 538,10			60 388,10
Fournisseurs et comptes rattachés	7 191 624,76	7 191 624,76			8 770 138,47
Personnel et comptes rattachés	332 265,82	332 265,82			348 654,67
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	247 036,39	247 036,39			345 919,17
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	1 646 329,03	1 646 329,03			1 511 066,86
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	23 267,50	23 267,50			17 415,14
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)	20 304 062,58	20 304 062,58			
Autres dettes	179 966,32	179 966,32			2 421 226,79
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	2 367 014,40	2 367 014,40			2 159 406,14
TOTAL DES DETTES	32 349 308,09	32 349 308,09			15 635 418,53
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

Produits à recevoir

1001 Crèches SARL

2023

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2023	2022
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations	265 794,00	188 804,50
Autres immobilisations financières	(22 900,26)	(0,14)
<i>Total immobilisations financières</i>	242 893,74	188 804,36
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	8 197 737,01	5 720 413,39
Autres créances	14 166,66	14 166,66
<i>Total créances</i>	8 211 903,67	5 734 580,05
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL	8 454 797,41	5 923 384,41

Charges à payer

1001 Crèches SARL

2023

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2023	2022
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	22 666,66	22 666,66
<i>Total dettes financières</i>	22 666,66	22 666,66
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 012 329,49	5 703 133,45
Dettes fiscales et sociales	444 067,82	309 667,33
<i>Total dettes d'exploitation</i>	2 456 397,31	6 012 800,78
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>		
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	2 479 063,97	6 035 467,44

Composition du capital social

1001 Crèches SARL

2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	10 000,00			10 000,00	1,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	10 000,00			10 000,00	

Variation des capitaux propres

1001 Crèches SARL

2023

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	01/01/2023	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2023
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	10 000,00						10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	1 000,00						1 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	44 129,87			50 723,00			94 852,87
Résultat de l'exercice	50 723,00			(50 723,00)		2 308 842,89	2 308 842,89
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	105 852,87					2 308 842,89	2 414 695,76

Charges exceptionnelles

1001 Crèches SARL

2023

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges	2023	2022
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales	76,00	
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
<i>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	76,00	
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>		
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
<i>Total autres charges exceptionnelles</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles	76,00	

Produits exceptionnels

1001 Crèches SARL

2023

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits	2023	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
<i>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total produits des cessions d'éléments d'actif</i>		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
<i>Total autres produits exceptionnels</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL		

Charges et produits financiers

1001 Crèches SARL

2023

CHARGES FINANCIERES

Nature des charges	2023	2022
Charges d'intérêts		
Intérêts des emprunts et dettes		
dont : intérêts des emprunts et dettes assimilées		
dont : Intérêts des emprunts et dettes rattachées à des participation		
Intérêts des emprunts pour la trésorerie	244 287,17	408 818,93
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		
Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte,...)		
Intérêts des obligations cautionnées		
Intérêts des autres dettes		
dont : Intérêts des dettes commerciales		
dont : Intérêts des dettes diverses		3 635,90
<i>Total charges d'intérêts</i>	244 287,17	408 818,93
Pertes sur créances liées à des participations		
Escomptes accordés		
Pertes de change	6 929,91	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières	(3 767,03)	0,01
Dotations financières aux amortissements et provisions		760 175,00
Total des charges financières	247 450,05	1 168 993,94
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GU)	247 450,05	1 172 629,84

PRODUITS FINANCIERS

Nature des produits	2023	2022
Produits de participations		
Revenus des titres de participation		
Revenus sur autres formes de participation		
Revenus des créances rattachées à des participations		
<i>Total produits de participations</i>		
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts	215 996,68	75 929,43
Revenus des créances immobilisées		
<i>Total produits des autres immobilisations financières</i>	215 996,68	75 929,43
Revenus des autres créances		
Revenus des créances commerciales		
Revenus des créances diverses		
<i>Total revenus des autres créances</i>		
Revenus des valeurs mobilières de placement	3,75	2,10
Escomptes obtenus		
Gains de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits financiers	216 000,43	75 931,53
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GP)	216 000,43	75 931,53

Ventilation de l'IS

1001 Crèches SARL

2023

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	2023					2022
	Résultat avant report déficitaire	report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	3 053 050,99		3 053 050,99		3 053 050,99	50 723,00
Résultat exceptionnel	(76,00)		(76,00)		(76,00)	
Résultat comptable (hors participation)	3 052 974,99		3 052 974,99		3 052 974,99	50 723,00
Résultat intégration fiscale						
Participation des salariés						
Créances d'impôt						
<i>Total avant impôt</i>	3 052 974,99		3 052 974,99		3 052 974,99	50 723,00
Autres						
<i>Total autres</i>						
Total général	3 052 974,99		3 052 974,99		3 052 974,99	50 723,00

2023

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
TOTAL						

TOTAL GENERAL

2023

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
TOTAL						

TOTAL GENERAL

Dettes garanties par des sûretés réelles

1001 Crèches SARL

2023

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Postes concernés	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<i>Total autres dettes</i>			
TOTAL			

Effectif moyen

1001 Crèches SARL

2023

EFFECTIF AU : 31/12/2023

Catégories	Effectif salarié		Effectif mis à disposition		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Cadres	11,00	11,00			11,00	11,00
Agents de maîtrise						
Employés et techniciens	21,00	23,00			21,00	23,00
Autres :						
TOTAL	32	34,00			32,00	34,00

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

1001 Crèches SARL

2 023,00

IDENTITÉ DES SOCIÉTÉS MÈRES CONSOLIDANT

LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Forme Juridique	Désignation de l'entreprise et adresse du siège social	Pourcentage détenu
SAS	BABILOU FAMILY HOLDING 60 AVENUE DE L'EUROPE 92270 BOIS COLOMBES	100

© Invoice - Tableau annexé

Filiales et participations

1001 Crèches SARL

2023

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des autuations et avales donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes perçus par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					

© Invoice - Tableau annexé

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

1001 Crèches SARL

2023

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Poste du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par effets de commerce
	Liées	ayant un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
<i>Total immobilisations financières</i>			
TOTAL Immobilisations			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit, appelé et non appelé			
TOTAL Créances			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 845 726,27		
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 287 881,84		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL Dettes	8 133 608,11		
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			



**Diagnostic &
Investissement**

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Paris - Ile de France

1001 CRÈCHES SARL

Société à responsabilité limitée au capital de €. 10 000,00.

**Siège Social : 60, Avenue de l'Europe
92270 BOIS-COLOMBES**

RCS NANTERRE 521 140 921

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023



1001 CRÈCHES SARL

Société à responsabilité limitée au capital de €. 10 000
RCS NANTERRE 521 140 921
60, Avenue de l'Europe
92270 BOIS-COLOMBES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 1001 CRÈCHES SARL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ASSOCIÉS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiements prévues à l'article L. 441-6 du Code de Commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 juin 2024.

Pour la SARL DIAGNOSTIC & INVESTISSEMENT

Yann MARCHAND
Associé
Commissaire aux Comptes
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

ANNEXE

1001 CRECHES

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
60 avenue de l'Europe, 92270 Bois-Colombes
521 140 921 R.C.S. Nanterre

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2024

Le 28 juin 2024 au siège social,

La société **Babilou**, société par actions simplifiée au capital de 32 200 344,50 euros, dont le siège social est situé 60 avenue de l'Europe, 92270 Bois-Colombes, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 795 245 729 (« l'Associé Unique »),

Après avoir exposé que :

1. Elle détient l'intégralité des 10 000 parts sociales de la société 1001 Crèches, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé 60 avenue de l'Europe, 92270 Bois-Colombes, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 521 140 921 (la « **Société** »).
2. Monsieur Xavier Ouvrard préside la séance en sa qualité de gérant (le « **Président** »).
3. La société **Diagnostic & Investissement**, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée est absente et excusée (le « **Commissaire aux comptes** »).
4. Il a prévu de se prononcer sur l'ordre du jour suivant :
 - Renonciation au délai de convocation prévu à l'article 12 des statuts de la société ;
 - Présentation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
 - Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
 - Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Gérant ;
 - Affectation du résultat ;
 - Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce et approbation de ces conventions ; et
 - Pouvoir en vue des formalités.
5. Elle a pris connaissance des documents suivants :
 - Les statuts en vigueur de la Société,
 - La lettre de convocation du Commissaire aux comptes,
 - Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,
 - Le rapport du gérant,
 - Le texte des résolutions proposées,

- Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes,
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

A pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

Renonciation au délai de convocation prévu à l'article 12 des statuts de la Société

L'Associé Unique décide de renoncer aux délais de convocation dans les conditions prévues à l'article 12 des statuts de la Société.

DEUXIÈME DECISION

Approbation des comptes

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant et du rapport du Commissaire aux comptes, **décide** d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés.

L'Associé Unique **constate**, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, il **décide** de donner au gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

TROISIÈME DECISION

Affectation du résultat

L'Associé Unique **décide**, sur proposition du gérant, d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit la somme de 2 308 842 €, en totalité au report à nouveau :

- **Bénéfice de l'exercice** 2 308 842 euros
- **Le solde au report à nouveau** 94 853 euros
- **Total du report à nouveau** 2 403 695 euros

L'associé unique **prend acte** de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2022	0	-	-
31/12/2021	900 000		
31/12/2020	4 430 010	-	-

QUATRIÈME DECISION

Conventions réglementées

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 et suivants du Code de commerce, en **prend acte** purement et simplement.

CINQUIÈME DECISION

Pouvoir en vue des formalités

L'Associé Unique **décide** de déléguer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

[signature page suivante]

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'X' followed by a cursive 'O' and a final vertical stroke.

BABILOU

Représentée par la société BABILOU FAMILY HOLDING

Elle-même représentée par la société X.O. CONSULTING

Elle-même représentée par Monsieur Xavier Ouvrard

Associé Unique